

CONSEIL D'INSTITUT
Séance du 18 SEPTEMBRE 2025

Délibération n° 486-2025

OBJET DU PROJET : Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Institut du 26.06.2025

RESPONSABLE DU PROJET : Emmanuel DURAND – Vice-Président du Conseil

EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROJET :

Vu :

- Les statuts de l'IUT de Vannes validés le 4 juillet 2022

- Il est demandé au Conseil d'Institut d'approuver la validation du Procès-Verbal du Conseil d'Institut du 26 juin 2025.

AVIS RENDUS :

Suffrages exprimés : 23 dont : 23 voix « Pour »

0 Voix « Contre »

0 Abstention(s)

Visa du Vice-Président : Emmanuel DURAND



Document (s) en annexe : /